



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3099 - JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

## CASQUES BLEUS TANZANIENS TUÉS À BENI

# L'ONU en passe de diligenter une enquête

Ceci est une réponse onusienne à la demande des autorités tanzaniennes qui attendent des Nations unies une sérieuse implication dans ce dossier via l'ouverture d'une enquête transparente, internationale et urgente. « *Les conclusions et les recommandations qui en résulteront seront évidemment examinées, traitées au plus haut niveau et le plus rapidement possible* », rassure de son côté le secrétaire général adjoint des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix.

Pour ce cadre onusien, « *ce crime odieux ne restera pas impuni* » et tout devra être fait pour mettre la main sur les commanditaires et les exécutants. Et de réitérer l'engagement de la Monusco à faire face aux différents groupes armés qui oppriment la population et pillent les ressources dans l'ex Kivu.

Page 2



Des Casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC

## CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

### Nécessité de pallier la faible maximisation des ressources au niveau provincial

La sixième conférence des gouverneurs organisée à Kananga s'est clôturée le 19 décembre sur un triste constat, à savoir le faible niveau de maximisation des ressources par les provinces. Pour pallier cette

situation, les participants ont recommandé, entre autres, le renforcement des capacités des régies financières dans les provinces afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans la mobilisation des recettes publiques.

Le gouvernement s'est engagé, par ailleurs, à payer les arriérés de rétrocession de 40% dus aux provinces et à reprendre le décaissement en leur faveur comme par le passé.

Page 3

## JUSTICE

### Nouveau rebondissement dans l'enquête sur le meurtre de Michael Sharp et Zaida Catalan



Les deux experts onusiens, l'Américain Michael Sharp et la Suédo-Cillienne Zaida Catalan

Les relevés téléphoniques consultés par RFI et Reuters révèlent que des agents de l'Etat et affiliés ont participé à l'organisation de la mission qui a coûté la vie, le 12 mars 2017, aux deux experts de l'ONU. Ces éléments de preuve, contenus dans le dossier d'instruction, ont été jusqu'ici écartés du procès et du rapport du comité d'enquête de l'ONU, à

en croire le rapport d'enquête de deux médias. L'enquête et le procès sont toujours en cours et la présomption d'innocence continue de s'appliquer à chacun des prévenus. Pour le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, s'il s'avère qu'un agent de l'Etat est impliqué dans ce dossier, il sera poursuivi et jugé selon la loi.

Page 3

## DROITS DE L'HOMME

### La FIDH dénonce la « planification » de massacres par des forces de sécurité et une milice



Des militants du mouvement pro-démocratie Lutte pour le changement (Lucha)

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a accusé hier des forces de sécurité congolaises et une milice soutenue par l'armée d'avoir « *planifié* » des massacres relevant de « *crimes contre l'humanité* »

contre une ethnie du Kasai au centre de la RDC.

« *Entre au moins fin mars et juin 2017, la population de l'ethnie luba a été massacrée dans plusieurs dizaines de villages du territoire de Kamonia (sud de la*

*province du Kasai) en raison de son ethnie, de sa supposée affiliation politique à l'opposition et de son appartenance ou soutien supposé* » à Kamuina Nsapu, dénonce le rapport.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Décryptage

À u terme de la longue série de réunions entre experts qui a permis d'établir un bilan précis des finances du Congo, il apparaît que notre pays, certes, fait face à de grandes difficultés, mais qu'il dispose également d'actifs considérables dont la bonne gestion lui permettra de franchir sans encombre les obstacles qui se dressent aujourd'hui sur sa route. Ce que dit, sans le dire réellement du moins pour l'instant, le Fonds monétaire international en conclusion de ces travaux, c'est bien que nous avons entre les mains tous les moyens nécessaires pour résoudre la crise qui frappe notre pays, comme elle frappe, d'ailleurs, tous les peuples de l'Afrique centrale, mais que seule une réforme en profondeur de notre gouvernance publique y parviendra dans un délai raisonnable.

Qu'une telle conclusion ne plaise pas à tout le monde, en particulier à ceux et celles qui n'ont pas pris à temps la mesure de la crise dans laquelle nous plongerai inévitablement l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, n'a rien de bien surprenant. N'ayant pas anticipé les conséquences financières, économiques et sociales de cette chute, pourtant prévisible, leur capacité à gérer la sphère publique se trouve mise en question non seulement par les simples citoyens, mais également au plus haut niveau de l'Etat, c'est-à-dire là où précisément se prennent les décisions stratégiques.

Il est évident, pour qui veut bien regarder la vérité en face, que le Congo va devoir maintenant prendre les dispositions nécessaires afin d'adapter son budget, ses finances, ses investissements aux préconisations du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Mais ce changement, seul le retour à l'austérité – autrement dit l'application du programme dit de « rupture » sur lequel le président Denis Sassou N'Guesso s'est fait élire il y a un an – le garantira et redonnera confiance à la communauté financière dont l'influence apparaît plus grande que jamais dans le concert des nations.

Quelle forme prendra la modification de la gouvernance publique prônée par les institutions de Bretton-Woods mais aussi par nos partenaires les plus sûrs ? Il est évidemment trop tôt pour le dire, mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'elle visera à libérer le Congo de la tutelle du pétrole et donc à favoriser l'émergence d'une économie diversifiée. Une véritable révolution en somme !

Les Dépêches de Brazzaville

## MORT DES CASQUES BLEUS À BENI

## L'ONU en passe de diligenter une enquête

« Les conclusions et les recommandations qui en résulteront seront évidemment examinées, traitées au plus haut niveau et le plus rapidement possible », rassure le secrétaire général adjoint des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix.



Des casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC

L'assassinat, dans la nuit du 7 au 8 décembre, de quatorze Casques bleus tanzaniens de la Monusco suite à une attaque attribuée aux rebelles ougandais musulmans des Allied Democratic Forces (ADF) à Semuliki (Nord-Kivu), continue de préoccuper l'instance onusienne. Plus que jamais, elle est déterminée à tirer cette affaire au clair à travers une enquête approfondie qui pourrait aboutir à la mainmise des commanditaires afin qu'ils répondent de leurs actes devant la justice. Ceci est la réponse onusienne à la demande des autorités tanzaniennes. Ces dernières attendent des Nations unies une sérieuse implication dans ce dossier, via l'ouverture d'une enquête transparente, internationale et urgente afin d'honorer la mémoire des disparus. « Ce crime odieux ne restera pas impuni », n'arrête pas de marteler le secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé des opérations de maintien de la paix.

De passage récemment en RDC, Jean-Pierre Lacroix est resté constant. Il a affirmé la détermination de son institution à mettre la main sur les commanditaires et les exécutants de cette sale besogne. « Ceux qui ont tué vos camarades répondront de leurs actes et il n'y aura pas d'impunité pour cela. Je suis convaincu que nous allons engager ce front et nous gagnerons », s'était-il adressé aux Casques bleus présents sur le site de Semuliki, le 19 décembre à Beni, au Nord-Kivu. Il s'y était rendu pour se faire une idée

sur le lieu de l'attaque. Tirant les leçons de cette déconvenue, l'ONU a finalement décidé d'envoyer à Semuliki et ses environs des renforts supplémentaires constitués de Casques bleus sud-africains et du Bangladesh. Ils sont équipés de lance-roquettes et autres armements sophistiqués.

Une manière de parer à toute éventualité dans cette région livrée à la merci des groupes armés. Le fonctionnaire onusien a, à l'occasion, encouragé les Casques bleus tanzaniens et d'autres nationalités œuvrant sous la bannière de la Monusco. Il leur a exhortés de poursuivre la mission de protection des civils dans la région, en dépit des pertes subies. Tout en confirmant l'initiation d'une enquête à ce sujet, Jean-Pierre Lacroix a indiqué à la presse que celle-ci sera conduite avec les moyens qu'il faudra. « Les conclusions et les recommandations qui en résulteront seront évidemment examinées, traitées au plus haut niveau et le plus rapidement possible », a-t-il expliqué. Il a réitéré l'engagement de la Monusco à faire face aux différents groupes armés qui oppriment la population et pillent les ressources dans l'ex-Kivu. Une opération qui se fera, a-t-il dit, en synergie avec les autorités militaires congolaises « parce que c'est leur responsabilité première d'assurer la sécurité sur le territoire de ce pays ».

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MEURTRE DE DEUX EXPERTS DE L'ONU

## De nouvelles pistes dans la quête de la vérité

Les relevés téléphoniques consultés par Radio France internationale (RFI) et l'agence Reuters révèlent que des agents de l'Etat et affiliés ont participé à l'organisation de la mission qui a coûté la vie, le 12 mars 2017, à Michael Sharp et Zaida Catalan.

L'assassinat de deux experts de l'ONU dans le borbier kasaien, alors qu'ils étaient en pleine mission sur le terrain, a toujours été présenté comme le seul fait des miliciens de Kamuina Nsapu qui ont endeuillé la région en cette période. Et pourtant, une enquête menée conjointement par RFI et Reuters, sur la base d'éléments issus du dossier d'instruction de la justice militaire congolaise réunis entre mars et mai 2017, fruit d'une coopération avec l'ONU, laisse entrevoir la participation des agents de l'Etat et affiliés à l'organisation de cette mission terminée de vile manière. « Je suis porté à croire que l'exécution des experts ne pouvait

pas être décidée par une simple milice », avait déclaré, en pleine audience, l'auditeur militaire (cité par les deux médias) le 26 juillet 2017, près de deux mois après le début du procès des assassins présumés des experts onusiens. Pour RFI et Reuters, en effet, ces mots si lourds de sens du lieutenant-colonel Jean Blaise Bwamulundu Guzola laissent supposer qu'il y avait bien anguille sous roche et qu'il fallait investiguer par rapport à cette nouvelle piste. Ce, d'autant plus que l'auditeur militaire aurait soutenu, séance tenante, détenir « un flash disk de plus de 10 Giga » de fadettes, ces relevés téléphoniques des appels et messages émis et reçus. Le lieutenant-colonel Jean Blaise Bwamulundu était convaincu que la divulgation publique de ces fadettes allait orienter le procès vers les commanditaires du meurtre qui pourraient être tentés de prendre la tangente. Là où le bât blesse, fait remarquer le rapport d'enquête des deux



Les deux experts onusiens, l'américain Michael Sharp et la Suédo-chillienne Zaida Catalan

médias internationaux, c'est que l'expert en télécommunications, convoqué par le tribunal sur une requête de la défense pour expliquer à la Cour le contenu de ces relevés téléphoniques, ne s'est jamais présenté.

Bien plus, les avocats des douze miliciens accusés n'ont toujours pas eu accès à ces fadettes qui, pour l'heure, constituent une pièce à conviction de taille, susceptible de décanter un procès à la fois complexe et compliqué.

L'autre fait troublant est que ces éléments de preuve, pourtant contenus dans le dossier d'instruction, ont été jusqu'ici écartés du procès et du rapport du comité d'enquête de l'ONU, à en croire les deux médias. Un nom est mis en exergue dans ce rapport. Une chose est sûre, c'est que depuis l'ouverture de ce procès-fleuve, aucun des individus auxquels ces numéros « sensibles » appartiennent n'a comparu devant le tribunal, indique-t-on dans le rapport de l'enquête initiée conjointement par Reuters et RFI. L'enquête et le procès sont toujours en cours et la présomption d'innocence continue donc de s'appliquer à chacun des prévenus. « Nous ne demandons qu'à être informés, s'il y a un agent de l'Etat qui est impliqué, il sera poursuivi et jugé », a pour sa part martelé Lambert Mende, le porte-parole du gouvernement. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

## Nécessité de pallier la faible maximisation des ressources au niveau des provinces

Les participants aux assises de Goma ont recommandé, entre autres, le renforcement des capacités des régies financières dans les provinces afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans la mobilisation des recettes publiques.



Le centre ville de Lubumbashi

La sixième conférence des gouverneurs s'est clôturée le 19 décembre sur un triste constat, à savoir le faible niveau de maximisation des ressources par les provinces. Ces dernières n'arrivent pas à mobiliser d'importantes recettes pouvant être utilisées à des fins de développement de leurs entités. Bien plus, les maigres recettes générées couvrent leurs dépenses courantes, sans une quelconque planification des actions de développement à court et à moyen terme. Les causes de cette faible mobilisation des recettes propres sont à chercher dans les facteurs économiques, financiers et institutionnels, a noté le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani, sans en dire plus. Pour faire face à cette situation et donner la possibilité aux provinces de s'autofinancer, il

a été décidé de renforcer, à l'échelle provinciale, les capacités de mobilisation des recettes des régies financières locales.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à payer les arriérés de rétrocession de 40% dus aux provinces et à reprendre le décaissement en leur faveur comme par le passé. Telles sont les grandes articulations de ce forum qui s'est soldé par la lecture d'une motion de soutien de tous les gouverneurs au président de la République, Joseph Kabila, en reconnaissance à sa « contribution historique dans l'instauration de la paix et de la démocratie depuis les élections démocratiques, libres et transparentes de 2016 ainsi qu'à son implication dans le développement socio-économique de la RDC ».

Alain Diasso

## ENJEUX POLITIQUES

## L'opposition reconnaît son échec sur les marches interdites

L'appel à manifester contre le président Joseph Kabila, le 19 décembre, a été un échec, de l'aveu même du patron de l'opposition en République démocratique du Congo, qui a été dissuadé de sortir de chez lui par la police.

Dans un entretien vidéo publié sur le compte Facebook d'un de ses assistants, Michee Mulumba Mimul, le président du Rassemblement de l'opposition, Félix Tshisekedi, a déclaré: « On peut perdre la bataille mais la guerre continue ». « Nous n'avons pas marché malheureusement », a avoué M. Tshisekedi, qui a mis cet échec sur le compte de la « pluie » et d'un « manque de coordination ».

Il a lui-même été dissuadé par les forces de l'ordre de sortir de chez lui pour manifester, a indiqué le porte-parole de la police congolaise. « Il ne pouvait pas engager une épreuve de force. Il a compris, il a obtempéré et il est rentré », a ajouté le porte-parole, Pierre Mwanamputu. Deux responsables de l'UDPS, le parti de M. Tshisekedi, ont été appréhendés au Kasai (centre du pays), selon cette même source. « Nous avons appréhendé vingt-sept personnes au niveau de Kindu (centre-est) », a-t-il indiqué. L'opposition a tenté de mobiliser une nouvelle fois contre le calendrier qui renvoie au 23 décembre 2018 les élections pour organiser le départ du président Joseph Kabila.

Le deuxième et dernier mandat du président a pris fin il y a un an, le 20 décembre 2016, conformément à la Constitution. Le gouverneur de la capitale, Kinshasa, avait prévenu qu'il « ne saurait prendre acte » d'une « marche pacifique » organisée par

l'opposition, parce que « la commission électorale a déjà fixé l'opinion (nationale et internationale) sur la date de la tenue des élections ». L'appel de l'opposition s'est traduit par un ralentissement de l'activité à Kinshasa où la circulation était plus fluide que d'habitude.

A Lubumbashi, deuxième ville du pays (sud-est), trois jeunes ont été arrêtés après avoir tenté d'incendier un tribunal dont les vitres ont été cassées, a indiqué un porte-parole de la police. A Bukavu (est), une dizaine de personnes qui tentaient de se regrouper ont fui pour ne pas être arrêtées. A Goma (est), la ville était quadrillée depuis la veille par les forces de l'ordre en raison d'une conférence des vingt-six gouverneurs provinciaux, en présence du président Kabila.

Cette journée a été moins violente que la précédente mobilisation du 30 novembre (un mort, des dizaines de blessés et d'arrestations). Elle est sans commune mesure avec les violences de septembre et décembre 2016, où des dizaines de personnes avaient été tuées à Kinshasa lors de marches demandant au président Kabila de quitter le pouvoir à la date prévue du 19 décembre 2016. Un accord majorité-opposition avait alors été trouvé sous l'égide de l'Eglise catholique, le 31 décembre 2016, prévoyant des élections au plus tard en décembre 2017.

La communauté internationale a pris acte du nouveau calendrier renvoyant les élections au 23 décembre 2018, sous plusieurs conditions, dont le respect du droit d'expression et de réunion.

AFP

## DROITS DE L'HOMME

# La FIDH dénonce la « planification » de massacres par des forces de sécurité

La Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) a accusé, le 20 décembre, des forces de sécurité congolaises et une milice soutenue par l'armée d'avoir « planifié » des massacres relevant de « crimes contre l'humanité » contre une ethnie du Kasai (centre de la RDC).

Des violences d'une « ampleur et d'une gravité sans précédent » ont été perpétrées au Kasai entre mars et juillet, ont rapporté dans un rapport de cent pages publié le 20 décembre par la FIDH, basée à Paris, et ses organisations partenaires en RDC. Les provinces du Kasai se sont embrasées en septembre 2016 après la mort d'un chef coutumier, Kamuina Nsapu, dans un assaut des forces de sécurité, déclenchant des affrontements avec la milice du même nom, qui ont fait plus de trois mille trois cents morts, selon l'Eglise catholique. L'ONU a recensé quatre-vingt-sept fosses communes et 1,4 million de déplacés. « Entre au moins fin mars et juin 2017, la population de l'ethnie luba a été massacrée dans plusieurs dizaines de villages du territoire de Kamonia (sud de la province du Kasai) en raison de son ethnie, de sa supposée affiliation politique à l'opposition et de son appartenance ou soutien supposé » à Kamuina Nsapu, dénonce le rapport. Ces crimes « ont été planifiés, dirigés et menés par des agents de l'Etat congolais » (armée et police) et « la milice Bana Mura », soutenue par



Des militants du mouvement pro-démocratie Lutte pour le changement (Lucha)

l'armée, selon l'organisation, qui ajoute : Ils « ont été perpétrés principalement à des fins politiques et relèvent de crimes contre l'humanité ». Ces témoignages ont été recueillis en juillet dans le nord de l'Angola voisin auprès de soixante-quatre réfugiés, en majorité des Luba, rescapés de massacres dans le territoire de Kamonia. Des photographies de réfugiés, victimes

d'amputations des bras ou de graves brûlures, ont été insérées dans ce rapport. Selon la FIDH, des éléments de Kamuina Nsapu ont perpétré de graves exactions, notamment des « exécutions sommaires, souvent sous la forme de décapitations ». Puis, « après des semaines d'affrontements intermittents (...), les forces de défense et de sécurité congolaises ont déclenché

des actes de représailles disproportionnés, et ne visant pas uniquement cette milice », dénonce la FIDH. Des militaires ou policiers « auraient par ailleurs procédé à des dizaines d'exécutions sommaires de civils ». Plusieurs femmes attaquées par la milice Bana Mura fin avril, dans la localité, témoignent des viols et de sévices sexuels. Des enfants ont été tués à coup de

machette par des miliciens. La FIDH a compilé une liste d'au moins cinquante noms de présumés responsables » (éléments de l'armée, de la police, des Bana Mura, autorités locales...) des crimes commis sur le territoire de Kamonia, et se réserve le droit de la transmettre à la Cour pénale internationale ou d'autres institutions.

AFP

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CÉMAC

## La BEAC annonce un rebond de la croissance économique en 2018

**L'institution bancaire estime que la sous-région devrait enregistrer une reprise de croissance de l'ordre de 3%, l'année prochaine.**

Le regain d'activité dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) est justifié par deux principales raisons, a expliqué Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et président de son comité de politique monétaire, qui s'est réuni pour la cinquième fois depuis le début de l'année pour examiner la situation économique communautaire. Celle-ci n'arrête pas de pâtir d'un double choc lié à la baisse des prix du pétrole et des crises sécuritaires dans certains pays membres (Cameroun, Tchad, Centrafrique).

Selon les estimations de l'institut d'émission monétaire, l'année 2017 de la Cémac (Cameroun, Congo-Brazzaville,

Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique, Tchad) s'achève par une croissance nulle en termes réels, après un taux négatif de -0,2% en 2016, un taux d'inflation de +0,6%, un recul du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à 3,1% du Produit intérieur brut (PIB) et une amélioration des comptes extérieurs, avec un déficit du solde courant revenant à 6,2% du PIB.

A en croire les prévisions, les cours du pétrole devraient connaître une nouvelle hausse un peu plus satisfaisante en 2018 et celle-ci devra, en conséquence, servir de catalyseur à un rebond de la croissance du PIB dans la zone Cémac, qui se prépare, en outre, à assister à une augmentation des volumes d'exportation de cette ressource dans quelques-uns des six pays membres, a indiqué le dirigeant bancaire lors d'une conférence de presse, le 19 décembre à Yaoundé, au Cameroun.

Le deuxième motif d'espoir se résume par les décaissements importants de financements extérieurs qui seront enregistrés, notamment de la part des partenaires au développement, suite à une facilité élargie de crédit, soit un programme d'ajustement structurel que cette région s'était résolue à conclure avec le Fonds monétaire international (FMI). En attendant l'aboutissement des négociations en cours avec le Congo-Brazzaville et la Guinée Equatoriale, ce programme d'ajustement structurel est déjà effectif au Cameroun, au Gabon, au Tchad et en République centrafricaine. Il vise à permettre le redressement économique et une hausse des réserves de change de ces pays. Grâce aux premiers décaissements des crédits du FMI et d'autres partenaires, le taux de couverture extérieure de la monnaie devrait se stabiliser autour de 60% en 2017, estime la BEAC.

*Josiane Mambou Loukoula*

## CRISE ANGLOPHONE AU CAMEROUN

## La secrétaire générale du Commonwealth appelle « au dialogue »

**En séjour dans le pays depuis le 19 décembre, Patricia Scotland, la secrétaire générale des Etats ayant la langue anglaise en partage, a invité également à « l'unité et au dialogue », alors que le Cameroun connaît une sérieuse crise dans la zone anglophone.**

Lors d'un dîner officiel, la patronne du Commonwealth a notamment « appelé les Camerounais à préserver la paix et l'unité et à privilégier en toute circonstance le dialogue », tout en exprimant « sa grande tristesse » sur les événements en cours dans la région anglophone du Cameroun.

Répondant à cette préoccupation, le président Paul Biya a réaffirmé

son engagement en faveur « du bilinguisme et du multiculturalisme, des atouts exceptionnels » pour son pays. Il a dit vouloir « persister à la recherche de solutions de nature à conforter l'unité nationale », mais a profité de cette occasion pour dénoncer les attaques « des extrémistes contre des membres des forces de l'ordre isolés, au nom d'une organisation terroriste se réclamant d'objectifs clairement sécessionnistes ».

La visite de la secrétaire générale du Commonwealth intervient au moment où la sécurité dans la région anglophone du Cameroun s'est considérablement dégradée. En début de semaine, par exemple, quatre gendarmes ont été tués dans une nouvelle at-

taque, portant à quinze le nombre des membres des forces de sécurité camerounaises qui y ont été tués en moins de deux mois.

La zone anglophone camerounaise, frontalière du Nigeria, est depuis fin 2016 le théâtre d'une grave crise socio-économique aux accents séparatistes, pour la simple raison que la minorité anglophone - estimée à environ 20% sur les vingt-trois millions d'habitants que compte le Cameroun - proteste contre sa marginalisation, malgré la pression sécuritaire exercée par les autorités. Et des observateurs de la situation craignent déjà « l'émergence d'une insurrection armée » dans cette partie du pays.

*Nestor N'Gampoula*

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## La Cédéao tire la sonnette d'alarme

**Au cours de son sommet tenu le 16 décembre à Abuja, au Nigeria, l'organisation sous-régionale a tiré à boulets rouges sur l'expansion du terrorisme dans la région.**

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) ont exprimé leur détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme, lors de leur 52e conférence régionale. Ils sont préoccupés par la situation au Mali et par la « multiplication des attaques terroristes au nord et au centre du pays », et se félicitent des avancées réalisées dans la mise sur pied et l'entrée en fonction de la Force du G5 Sahel, tout en appelant la communauté internationale à apporter son soutien financier.

De la même manière, la Force multinationale mixte du lac Tchad a été invitée à renforcer la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Le sommet a appelé les Etats membres à s'engager plus activement dans le partage des renseignements et des informations entre les services de sécurité compétents, et s'indigne « face aux traitements inhumains infligés aux migrants et réfugiés africains en Libye ».

L'organisation régionale s'est engagée « à travailler avec les organisations internationales partenaires pour mettre rapidement fin à ces pratiques barbares », et soutient les efforts internationaux destinés à poursuivre en justice les auteurs de ces crimes.

Du côté des terroristes, le chef djihadiste, Adnane Abou Walid Sahraoui, est en train de préparer un rapprochement entre différents groupes islamistes armés présents au Mali et dans d'autres pays de la région, avec pour objectif de faire face à la force Barkhane et aux Casques bleus de la Minusma, qui vont bientôt recevoir le soutien du G5 Sahel et de Paris.

*Noël Ndong*

## AFRIQUE CENTRALE

## Les institutions de la microfinance enregistrent une baisse de leur activité

**Les chiffres au cours des premiers trimestres de l'année en cours révèlent que le total des bilans de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) a baissé de 13 % par rapport à la fin d'année 2016.**

Les Institutions de microfinance (IMF) dans les pays de la Cémac connaissent une baisse de leurs activités ces derniers mois, a affirmé la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac). Une baisse plus marquée pour le Tchad avec -35,1 % et le Cameroun - 15,9 % de même qu'une baisse des dépôts de 2,1 % et une baisse des crédits bruts de 2,7 %.

En tout état de cause, les excédents de trésorerie diminuent alors que la situation de la plupart des 840 IMF en activité en zone Cémac est fragile au plan prudentiel. Plus d'un quart des IMF ne respectent pas les ratios de couverture des risques et le coefficient maximal de liquidité. D'après la Cobac qui a multiplié les sanctions à l'endroit de ces institutions avec notamment les mises sous administration provisoire et le retrait des agréments, le montant de dépôts de 851 milliards de francs CFA et de crédits bruts de 535 milliards de francs CFA réalisés en 2016 par les IMF pourraient ne pas être atteints en 2017.

*J.M.L.*

## COMMUNIQUÉ

La société World leader solution crée votre entreprise en 48H.  
-RCCM en 24H  
-Scien et Scient en 48H  
-NIU en une semaine  
Vend ferme à Pointe-Noire au quartier Ngoyo vers la rivière Patra 230m2 avec titre foncier, prix intéressant  
Téléphone : 06 562 15 15

## NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, le sergent Jocelyn Douniama du Régiment d'artillerie sol Air (Rasa) et M. Sylvain Ondélé Okandzé ont la profonde douleur d'informer les familles Ngayongot-A-Mba Obalé Okoueya d'Otsini ; Mouandzoli-A-Pama ; Passa ; Elenga Mbouandé à Obala (district d'Ongogni), Essiala-Edzounou et Kassambé à Oboh (district de Gamboma), le décès le 18 décembre 2017 à Brazzaville de leur grand-mère mère, Ngala Kassambé Ombomini Thérèse. La veillée mortuaire se tient au n° 89 de la rue Komono, à Talangai, non loin du marché « Liputa ya Tolo ». Référence : arrêt de bus Liberté ou Libanga na Talu.



Les familles Pembe et Beausaccot ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, sœur, tante et grand-mère Suzanne Titi (Ma Suzanne) survenu le 14 décembre 2017 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 15 de la rue Loango, Poto-Poto (arrêt de bus Mbaka).

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante:  
Samedi 23 décembre  
9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
10H : recueillement au domicile familial sis n° 15 de la rue Loango ;  
11H : messe de requiem en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville ;  
14H : départ pour le cimetière privé Bouka Itatolo ;  
16H : fin de la cérémonie.



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC  
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET  
Courriel : pstatcongo@gmail.com

**N° AVIS : AMI N°08/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/  
PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG  
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION  
DU PLAN STRATEGIQUE ET DE MODULES DE FORMATION  
EN MARCHES PUBLICS POUR L'AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS ET LES AUTRES INSTITUTIONS NATIONALES  
DE LA CHAINE DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS)»**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant chargé de l'élaboration du plan stratégique et de modules de formation en marchés publics pour l'Autorité de régulation des marchés publics et les autres institutions nationales de la chaîne de passation de marchés publics ».

2-L'objectif global de la mission est d'aider l'ARMP de la République du Congo à disposer d'un plan stratégique de formation des cadres des institutions impliquées dans le système national des marchés publics ainsi que des modules de formation destinés à garantir la mise en œuvre dudit plan..

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

**4-Le Profil du consultant:**

**Les qualifications du consultant principal devront répondre aux spécifications ci-après :**

- Expert de niveau bac + 5 au moins ou équivalent, dans les domaines suivants : droit, économie, ingénierie administration économique et sociale, psychologie ou domaines apparentés ;
- Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'évaluation des besoins en formation, de la planification et de l'organisation des formations en milieu adulte, et, d'une expérience d'au moins 10 dans le domaine de la planification, la passation et l'exécution des marchés publics ou, selon les procédures de la Banque mondiale et de la BAD.
- Ayant réalisé au moins cinq (05) missions d'évaluation dans le domaine des marchés publics, des besoins en formation et de formulation des programmes et modules de formations au cours des dix (10) dernières années

5-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6-La mission se déroulera à Brazzaville sur une durée totale estimée à cent vingt (120) jours y compris la formulation des observations du Client et la soumission du rapport final ainsi que des modules de formation.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 janvier 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel chargé de l'élaboration du plan stratégique et de modules de formation en marchés publics pour l'Autorité de régulation des marchés publics et les autres institutions nationales de la chaîne de passation de marchés publics)

**Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur du  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS  
UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO  
Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com**

## ECONOMIE VERTE

## Comment faire après l'exigence d'accélération sur le climat à Paris ?

Eric Raulet, directeur du développement et des projets en charge du programme Eco Plus et Lambert Okoko, attaché au service communication ayant animé le stand Eco-Oil Energie S.A. au « One Planet Summit » donnent leurs avis respectifs.

### Les Dépêches de Brazzaville: Qu'avez-vous retenu de votre participation au nouveau sommet de Paris ?

**Eric Raulet:** En rentrant de Bonn, nous avons eu l'impression d'avoir vécu la mise en place d'une préconisation de l'accélération des actions susceptibles de limiter le réchauffement. Mais, de nos stands, ou des négociations dans les pavillons, on sentait, en même temps, un découragement et une résignation générale. Le sommet de Paris est arrivé à point nommé pour relancer la dynamique de la COP21. Le « One Planet Summit » a connu de nouvelles propositions de financement du monde économique pour l'économie verte.

Pendant trois jours, la France s'est voulue exemplaire et a redynamisé sur le climat. Il a été question, cette fois-ci, de hâter le pas sur l'action mondiale concertée sur ce dossier. L'Afrique, continent le plus vulnérable aux effets du changement climatique, a



Photo de groupe à l'issue de la conférence de presse Eco-Oil Energie S.A. à la COP23 à Bonn en Allemagne Crédit photo : Yhan Akomo

cette obligation de s'adapter pour ne pas anéantir la plupart des progrès déjà réalisés en matière de développement. Avec son gigantesque potentiel en énergies renouvelables, elle devra miser sur l'agriculture innovante. C'est la préoccupation d'Eco-Oil Energie S.A. au Congo : obtenir une agriculture durable susceptible d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Nous repartons de Paris avec l'idée de l'accélération de solutions à adopter.

Le challenge est complexe. Nous attirons vers nous des investisseurs potentiels qui ont le choix

entre plusieurs modèles de producteurs. Au Congo, en matière de développement agricole, il y a des choix à opérer pour satisfaire le consommateur. Eco-Oil Energie S.A. a opté pour un modèle de production de qualité avec des produits fiables réalisés par un circuit court ayant pour objectif de produire et consommer sur place. Cette vision est l'objet d'une prise de conscience pour tous, à commencer par la jeunesse. Selon une étude du Bureau international du travail relayée par la FAO, le choix des étudiants africains au niveau des filières à sélectionner

pour leurs études supérieures se situe en 15<sup>e</sup> position concernant le secteur agricole.

Le rôle de l'Etat est primordial. Nos solutions de transitions énergétiques sont en place depuis la COP21 à Paris. À destination de jeunes, nous avons le programme Eco+ school. Mais avant tout, nous partons de l'observation que la résolution du problème alimentaire est fondamentale dans un pays tel que le Congo. Cela nécessite la mise en place d'un modèle agricole propre au Congo. De celle-ci découlera une appropriation de l'agriculture. C'est un ob-

jectif possible à réaliser de suite.

### A propos de la participation d'Eco-Oil Energie S.A., Lambert Fabrice Okoko confie :

En deux ans, Eco-Oil Energie S.A. vient de participer aux rendez-vous internationaux sur le climat. Successivement, nous avons été présents à la COP21 à Paris. A Marrakech au Maroc, notre équipe a été représentée à la COP22. Il y a un mois, c'était à Bonn en Allemagne pour la COP23.

A chaque rendez-vous, notre société évoluant dans le domaine de l'agro-inertiel et leader du palmier à huile au Congo, par la volonté de son président directeur général, Claude Wilfrid Etoke, a exprimé son adhésion de prendre part dans les efforts renforcés des acteurs du climat à tous les niveaux.

De Paris, nous repartons avec un esprit de devoir accompli en rapport de visites reçues au stand à la Porte de Versailles. Les visiteurs tous unanimes à la vision agricole et écologique de notre société pour œuvrer pour le respect de l'environnement. C'est le signe que les lignes sont en train de bouger dans la lutte contre le réchauffement climatique.

**Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma**

## LIBYE

## Des milliers de réfugiés seront évacués en 218

Après les révélations d'abus horribles dont sont victimes les migrants dans le pays, le représentant du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés, Roberto Mignone, a annoncé, le 18 décembre, l'évacuation entre cinq mille et dix mille personnes en situation très vulnérable vers des pays tiers.

Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a précisé, dans un communiqué, qu'il fallait trouver les places d'accueil d'ici à fin mars 2018. En outre, des milliers de migrants cherchant à se rendre en Europe sont emprisonnés dans des centres en dehors de tout contrôle en Libye, pays ravagé par des guerres internes et envahi de groupes armés.

« Nous ne pouvons pas fournir un chiffre exact, parce que cela dépendra du nombre de réfugiés qui pourront être accueillis par des pays de l'Europe, Canada ou autres. Beaucoup de réfugiés, de demandeurs d'asile et d'apatrides sont victimes en Libye de graves violations des droits de l'homme, y compris de différentes formes de traitement inhumain, cruel et dégradant », a averti le HCR.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, quinze mille migrants crouissent dans des centres de rétention officiellement contrôlés par le gouvernement d'union nationale libyen. L'agence de l'ONU pour les réfugiés a déjà évacué, début novembre, un premier groupe d'une centaine de réfugiés vulnérables vers le Niger, où leurs dossiers sont examinés par les pays d'accueil qui ne disposent pas d'ambassade fonctionnelle en Libye. A l'exception de l'ambassade italienne, toutes les ambassades des pays occidentaux sont fermées

depuis 2014 en raison des violences.

Le HCR a précisé que les réfugiés vulnérables incluent les enfants non accompagnés, les mères célibataires, les personnes souffrant de maladies graves et celles ayant été grièvement torturées au cours de leur périple ou bien en détention en Libye. Plus de quarante-quatre mille trois cents migrants sont enregistrés auprès du HCR en tant que réfugiés en Libye. 85% d'entre eux sont Syriens, Irakiens et Palestiniens établis déjà en Libye depuis plusieurs années, selon le HCR. « Autant de personnes qui pourraient être éligibles au statut de réfugiés ne sont pas sur la liste du HCR, même s'il est difficile d'en déterminer le nombre exact », a indiqué Roberto Mignone. « En Libye, sont enregistrés automatiquement comme réfugiés les ressortissants d'Irak, Syrie, Territoires palestiniens, Somalie, Erythrée ainsi que les Soudanais du Darfour ou les Éthiopiens de l'ethnie Oromo », a-t-il précisé.

Selon le représentant, le HCR a effectué un millier de visites en 2017 dans une trentaine de centres de détention surpeuplés sous contrôle des autorités libyennes où les migrants sont détenus dans des conditions difficiles.

Le sujet des migrants a été longuement débattu récemment au sommet Union européenne-Union africaine à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les dirigeants réunis à ce sommet ont convenu d'une opération impliquant les Nations unies pour rapatrier d'urgence trois mille huit cents migrants africains depuis la Libye. Les réfugiés politiques identifiés devraient être accueillis dans des camps au Tchad ou au Niger.

**Yvette Reine Nzaba**

## Le chaos s'éternise

**Le pays a certes sombré dans la confusion depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi, mais il se trouve de plus en plus enlisé dans une interminable crise de transition sans solution viable en vue, en dépit de la signature, il y a deux ans, d'un accord politique censé mettre fin à sa situation actuelle et aux profondes divisions entre camps rivaux.**

La situation ne s'améliore nullement comme en témoignent les violences, enlèvements et autres meurtres dont le dernier en date est celui de Mohamad Esthewi, le maire de Misrata, troisième ville de Libye. De plus, cette crise continue d'alimenter le drame de centaines de milliers de migrants, qui vivent pour beaucoup un enfer aux portes de l'Europe.

Pourtant, la signature de l'accord à Skhirat (Maroc), intervenue en décembre 2015 sous l'égide de l'ONU, avait ravivé l'espoir d'un retour progressif à la stabilité, en ce sens qu'elle avait débouché sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais loin de ramener la paix, cet accord dont les tentatives d'amendement ont échoué, a renforcé les divisions entre des autorités rivales, à Tripoli et dans l'est du pays, mais aussi entre de nombreuses milices qui se disputent le pouvoir.

L'accord interlibyen qui a expiré théoriquement le 17 décembre 2017 prévoyait la formation d'un gouvernement d'union nationale pour un mandat d'un an renouvelable une seule fois. Mais depuis son installation à Tripoli, en mars 2016, ce gouvernement n'a jamais fait l'unanimité, et il ne parvient toujours pas à asseoir son autorité sur des pans entiers du pays qui restent sous la coupe de dizaines de milices. Le maréchal

Haftar, qui contrôle la partie est de la Libye, n'a jamais reconnu ce gouvernement dirigé par le Premier ministre Fayez al-Sarraj.

Devant cette impasse, le directeur Afrique du Nord à l'International Crisis Group, Issandr El Amrani, a estimé que la tenue des élections en 2018, conformément au plan d'action présenté en septembre à New York par le nouvel envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, est « la meilleure solution pour départager les groupes rivaux ». Cette semaine, l'homme fort de l'est du pays a, dans un discours télévisé, estimé que l'accord politique libyen a expiré et avec lui le mandat du gouvernement d'union nationale appuyé par la communauté internationale. Soulignant que la date du 17 décembre marquait « un tournant historique et dangereux » avec l'expiration de cet accord, le maréchal Haftar a dit que « tous les corps issus de cet accord perdent automatiquement leur légitimité contestée dès le premier jour de leur prise de fonction ». Il voulait parler de la fin du mandat du gouvernement d'union nationale appuyé par la communauté internationale.

L'envoyé spécial de l'ONU a, de son côté, indiqué que les Libyens qui en avaient « marre de la violence », « considéreraient le processus politique comme la seule voie vers la stabilité et l'unité de leur pays ». « J'exhorte ainsi toutes les parties à écouter leurs voix et à s'abstenir de toute action qui pourrait menacer le processus politique », a-t-il écrit dans un communiqué. Notons que le maréchal Haftar est régulièrement accusé par les autorités libyennes de vouloir prendre le pouvoir par la force et instaurer une dictature militaire.

**Nestor N'Gampoula**

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU

PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5\*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

**DÎNER DE LA SAINT-SYLVESTRE**

DÎNER AVEC ORCHESTRE · À PARTIR DE 20H30

DJ · DE MINUIT À 03H

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

\*\*\*\*\*

Carpaccio de bar, mousse d'aubergines, caviar d'agrumes  
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

\*\*\*\*\*

Gnochetti verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-cerises  
Yassa typique, riz et attiéké  
Mignon de porc aux lardons  
Purées de carottes, pommes de terre et courgettes

\*\*\*\*\*



Trio de mousse aux couleurs du Congo  
Coupe de Champagne

80 000 FCFA /personne (une bouteille de vin incluse)  
**PROMOTION** la table de 10 personnes à 720 000 FCFA

**2° PRIX**

WEEK-END À OYO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 700 000 FCFA

**3° PRIX**

WEEK-END À POINTE-NOIRE

Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire  
+ 2 nuits + petits-déjeuners (1 personne)  
à l'hôtel Palm Beach  
valeur : 400 000 FCFA

**TOMBOLA DE LA SAINT-SYLVESTRE**

**1er PRIX**

**VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France  
valeur : 850 000 FCFA



Ainsi que pleins de lots surprises (au moins un lot par table)

**4° PRIX**

WEEK-END PEFACO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 400 000 FCFA

**5° PRIX**

**VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/COTONOU**

Offert par la compagnie aérienne TAC  
valeur : 300 000 FCFA

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

LE BISTRO PARISIEN



## AFRIQUE-RUSSIE

## Moscou à la reconquête du continent

**Le secteur de la défense a une place importante en Russie, 2<sup>e</sup> exportateur d'armement au monde, selon le classement du Britannique Jane's. Plusieurs pays africains sont ses clients en armement depuis la fin des années 1960, mais Moscou est en train de diversifier ses offres dans le continent noir.**

L'armement et l'aide militaire de la Russie ont participé à la lutte de l'Éthiopie contre l'Italie, et à l'indépendance de l'Angola en 1975. Parmi les plus gros clients de Moscou en la matière, on peut citer l'Algérie, classé 3<sup>e</sup> en 2016 avec des achats de 924 millions de dollars, derrière l'Inde et la Chine. L'Algérie est la 2<sup>e</sup> puissance armée en Afrique après l'Égypte et la 26<sup>e</sup> au monde selon Global Firepower. On peut aussi citer l'Ouganda, qui vient de commander des dizaines de chars et huit classeurs Soukhoi Su-30.

On peut ajouter le Soudan, qui a récemment commandé des équipements militaires russes pour se «protéger des actions agressives de Washington», avait déclaré son président, Omar el-Béchir; le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Burundi, le

Burkina Faso qui essaient de renforcer leurs liens militaires avec la Russie.

Moscou et Le Caire vont organiser leurs premières manœuvres militaires conjointes de l'histoire, en Russie. L'objectif est d'élaborer des approches conjointes concernant les assauts aéroportés, la formation pour les entraînements et les combats. En novembre dernier, le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, a signé un décret ordonnant la négociation d'un accord final avec Le Caire à Moscou concernant l'utilisation commune des bases aériennes des deux pays.

#### Le nucléaire, un secteur pour pénétrer en Afrique

La Russie a trouvé un autre secteur pour re-pénétrer en Afrique. Il s'agit de l'énergie nucléaire, intéressante dans la production de l'électricité, à travers la société Rosatom. C'est le cas du Nigeria, avec qui Moscou a signé un mémorandum d'entente portant sur la construction d'un centre multifonctionnel de recherche scientifique sur le nucléaire. C'est également le cas avec le Kenya, où Rosatom a signé un mémorandum, et avec

la Zambie dans la mise en œuvre de son programme nucléaire. On peut ajouter l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Que des pays d'obédience anglophone.

#### La valeur ajoutée de Moscou dans les Hydrocarbures en Afrique

La société russe des hydrocarbures, Rosneft, a acquis récemment 30% d'intérêts en Égypte et se prépare à investir en Libye et au Mozambique (qui détient les plus grandes ressources d'hydrocarbures d'Afrique subsaharienne). Au Ghana, on a vu l'arrivée du géant russe Gazprom, qui vient de conclure un accord de 250 millions m<sup>3</sup> de gaz par jour sur douze ans à partir de 2019.

Gazprom a étendu ses tentacules jusqu'au Cameroun, après obtention des droits exclusifs sur le gaz des champs Sanaga Sud et Ebome. Ajoutons la société russe Rosgeo, appelée à aider PetroSA à développer un projet d'environ 400 millions de dollars en Afrique du Sud, et Zarubezhneft, une compagnie pétrolière russe qui va assister Gabon Oil Company à exploiter son site de Mboumba.

Noël Ndong

## DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

## La BAD engage cent millions de dollars

**La Banque africaine de développement (BAD) s'est engagée à injecter cent millions de dollars dans le Fonds pour l'infrastructure des pays émergents d'Afrique (EAIF-Emerging Africa Infrastructure Fund) pour réduire le déficit dans les secteurs comme l'électricité, les télécommunications, les transports et l'industrie manufacturière.**

Cet appui de l'institution panafricaine s'inscrit dans la stratégie du EAIF visant à élargir son portefeuille de prêts, en vue de devenir une alternative durable aux institutions de financement du développement et aux banques commerciales.

Le Fonds prévoit, à terme, de créer plus de trois mille cinq cents emplois permanents, d'améliorer l'accès aux services d'infrastructures ou d'en créer de nouveaux, pour des millions de personnes en Afrique. Un point d'honneur sera mis, à cet effet, sur les

investissements dans des projets environnementaux et sociaux.

Le Fonds de développement des infrastructures de l'Afrique émergente est un partenaire public-privé pour fournir des financements à long terme pour la construction et le développement d'infrastructures privées dans quarante-sept pays d'Afrique subsaharienne.

L'EAIF fait partie du Private infrastructure development group, une organisation multi-bailleurs composée de sept pays et du groupe de la Banque mondiale.

Présent dans le paysage africain des infrastructures, l'EAIF, depuis sa création, a déjà investi plus de 1,2 milliard de dollars dans des projets à long terme, à travers plus de soixante-dix transactions.

Josiane Mambou Loukoula

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT  
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT  
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT  
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT  
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC  
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET  
Courriel : pstatcongo@gmail.com

## N° AVIS : AMI N°10/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/ PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant pour l'analyse diagnostic sur la fiscalité des propriétés immobilières en République du Congo ».

2-L'objectif global de la mission est de permettre à la direction générale des impôts et des domaines de disposer d'un rapport diagnostic et d'un canevas stratégique dont la mise en œuvre permettra l'amélioration du rendement de la fiscalité des propriétés immobilières.

### Les objectifs spécifiques sont :

- faire un examen approfondi de la chaîne d'imposition des propriétés immobilières ;
- proposer une grille des causes inhérentes à chacune des faiblesses ;
- Suggérer les méthodes pour maîtriser l'administration et la gestion de l'assiette des impôts sur les propriétés immobilières ;
- Proposer les solutions en vue de l'optimisation des recettes de la fiscalité des propriétés immobilières.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

### 4-Le Profil du consultant:

#### Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- Education :** •Diplôme universitaire BAC +5, en économie, finances, en fiscalité ou un diplôme équivalent.
- Expérience :** •Expérience générale au moins de 10 ans dans le domaine de la fiscalité ou de la gestion financière;
- Avoir réalisé au moins trois missions similaires;
  - Bonne connaissance de l'administration fiscale ;
  - Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout
- Langue requise :** •Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

5-Le travail sera effectué sur une période de période de 60 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le janvier 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé de mener l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un fichier informatisé de la fonction publique)

**Bureau Passation de Marchés**  
**A l'attention du Coordonnateur du**  
**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**  
**UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS**  
**UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO**  
**Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com**

## PROTECTION DES PEUPLES AUTOCHTONES

# Les acteurs réunis pour la validation du guide

**Le document sera validé au terme de l'atelier ouvert le 20 décembre à Brazzaville, par le chargé d'aide et de coopération internationale à la délégation de l'Union européenne au Congo, Piero Valabrega.**

La rencontre de deux jours regroupe les acteurs nationaux impliqués dans le domaine de la protection des peuples autochtones. Organisé par le Réseau national des peuples autochtones (Renapac) que coordonne Jean Nganga, il a pour objectif d'harmoniser la législation et les mécanismes de mise en œuvre

pour une durée de trois ans. Le budget total est estimé à environ 332 millions FCFA et le financement à travers l'instrument pour la démocratie et les droits de l'homme est d'environ 300 millions FCFA.

Le projet cible la mise en œuvre de la loi sur la promotion et la protection des droits des populations autochtones au Congo, a indiqué le chargé d'aide et de coopération internationale à la délégation de l'Union européenne. « Faute de textes d'application, la mise en œuvre de cette loi a souffert à cause d'une approche non harmonisée



Les participants à l'atelier (Adiac)

des droits des peuples autochtones. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la réalisation du projet « Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement de ces derniers au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone », mis en œuvre par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

L'OCDH a, en effet, accompagné les autochtones à produire un guide spécifique sur la manière de les consulter et de les impliquer dans les politiques ou mesures législatives et administratives. Piero Valabrega a expliqué que le projet est financé par l'Union européenne

aux procédures de consultation et de participation. Ceci a conduit à l'exclusion des peuples autochtones qui n'ont pas eu la possibilité de se faire entendre dans le cadre des politiques, des mesures législatives et administratives qui les concernent », a rappelé Piero Valabrega.

Prenant la parole à cette occasion, le coordonnateur du Renapac, Jean Nganga, a indiqué que son réseau et l'OCDH appuient les autochtones du Congo au développement de ce guide, qui doit être considéré comme un référentiel national en matière de consultation.

**Lydie Gisèle Oko**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

# Des réfugiés rwandais et centrafricains récompensés au Congo

**Le consortium des ONG d'appui à la diversification de l'économie congolaise a primé, le 20 décembre à Brazzaville, une trentaine de réfugiés rwandais et centrafricains pour leur apport dans le domaine agricole.**

Composé de trois ONG, notamment la Convention nationale des acteurs non étatiques et sympathisants de la majorité présidentielle, l'Initiative développement local ainsi que la Jeunesse action et réussite, le consortium qui est assisté d'un cabinet des économistes vient de reconnaître les actions des deux communautés établies au Congo. « Nous avons reçu au Congo des communautés centrafricaine et rwandaise. Elles ont intégré la société nationale, c'est normal. Ce qu'il y a de positif, c'est que ces communautés ne sont pas venues se croiser les bras et tendre toujours la main afin qu'on leur donne à manger. Elles ont prouvé qu'elles étaient capables de diversifier l'économie congolaise en pratiquant l'agriculture et l'élevage », a expliqué le vice-président de l'Initiative développement local, Rogatien Lokaka.

S'agissant des critères de choix, il a indiqué que l'équipe qui a sillonné presque toute la partie nord du pays a pu retrouver des Rwandais le long de la rivière Likouala aux herbes, la Sangha, le fleuve Congo où ils pratiquent l'agriculture et même la pêche. Ce qui a inspiré, selon lui, des Congolais à la pratique de l'agriculture. « Si je peux prendre le cas

de ceux qui habitent le district de Loukolela, lorsque vous y arrivez, vous trouverez des Rwandais en train de vous produire des bottes de choux, de la tomate alors que les Congolais qui habitent ces mêmes terres très riches et fertiles, n'ont jamais produit une seule botte de choux. Cela permet aux Congolais, aux habitants de cette zone de sortir des sentiers battus au lieu de ne pratiquer que la pêche », a poursuivi Rogatien Lokaka.

### Près de 70% d'importation

Il a, par ailleurs, rappelé que le Congo était entièrement dépendant de l'extérieur, car il importait à hauteur de 70% de denrées alimentaires alors que le pays disposait de plus de dix millions d'hectares de terres et de pâturage. Ceci avec un réseau hydrographique très dense, caractérisé par la présence du soleil et une pluviométrie régulière.

D'après le coordonnateur de cette plate-forme d'ONG, Yvon Patrick Ongagna, la situation des réfugiés ne doit pas être vue seulement sur le plan des droits de l'homme. Il s'agit également d'une question hautement économique, parce que la présence de ces deux communautés a permis de soutenir le processus de diversification de l'économie congolaise.

Outre le domaine de l'agriculture, ces trois ONG ont aussi récompensé des réfugiés qui émergent dans le secteur du commerce et de l'éducation. Arrivé au Congo en 1997, Aloys Bayingana exerce depuis 2000 à l'école spéciale des « Dix Maisons » à Brazzaville où il enseigne l'initia-

tion à la production et la pratique de la culture maraîchère. « Je suis très content, je remercie cette organisation qui a pensé à visiter là où j'enseigne. Pour moi, c'est un encouragement, je compte continuer mon travail », s'est-il réjoui.

Proclamée par l'ONU le 4 décembre 2000 et commémorant l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, la journée des migrants est célébrée tous les 18 décembre de chaque année dans les États membres. Le but étant de « dissiper les préjugés » sur les migrants et de sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays d'accueil.

### 31 décembre, date butoir pour les réfugiés rwandais

L'édition 2017 est commémorée au Congo à quelques jours de la date de la clause de cessation de la prise en charge du Haut commissariat aux réfugiés à l'endroit de tous les réfugiés rwandais. « C'est vrai que le 31 décembre c'est la date butoir, ce que nous avons demandé c'est que le Congo puisse nous faciliter l'intégration locale sans nous exiger des passeports rwandais. Jusqu'à présent, il n'y a pas encore de solutions, nous espérons quand même que le Congo, qui nous a très bien accueillis depuis pratiquement vingt ans, donnera une réponse favorable à nos doléances », espère le président de la communauté rwandaise en République du Congo, Aloys Bayingana.

**Parfait Wilfried Douniama**

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS  
ET DES DOMAINES

## COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts et des Domaines à l'honneur d'informer l'ensemble de son personnel et à tous les médias que la lettre n°014/DGID/CSDGID « de la coordination du collège des syndicats » de la direction générale des impôts et des domaines, signée par Monsieur Patrick LEKANGA à la date du 18 décembre 2017, actuellement en circulation dans les réseaux sociaux est entachée de vice de forme.

Ainsi, étant frappée de nullité, elle ne peut avoir aucun effet.

A cet effet, le directeur général des impôts et des domaines invite l'ensemble du personnel de l'administration fiscale congolaise à poursuivre les missions d'assiette, de liquidation, de contrôle et de la mise en recouvrement des impôts assignées à leur prestigieuse administration car le dialogue est son seul credo.

Fait à Brazzaville, le 20 DEC 2017

Le Directeur Général,

**Antoine NGAKOSSO**

## G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES

**Société Anonyme**

**Capital : 10.000.000,00 de francs CFA**

**Siège social : Boulevard Charles De GAULLE n°64, Centre-ville, Pointe-Noire  
République du Congo,  
R.C.C.M.: CG/PNR/12B659**

Aux termes du procès-verbal de Conseil d'Administration tenue en date du 5 décembre 2017, dûment enregistré le 18 décembre 2017 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 8661, folio 227/10,

Il a été décidé par les Administrateurs de la société G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES de la nomination d'un nouveau Directeur Général, suite à la démission de l'ancienne Directrice Générale de ladite société.

A cet effet, le Directeur de la société G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES est dorénavant Monsieur BAILLE Philippe Jean Claude, de nationalité française, né à Toulouse, le 11 décembre 1960, domicilié à Pointe-Noire. Le dépôt légal de ce Procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 décembre 2017, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 décembre 2017 et enregistré sous les numéros 17 DA 1547.

Pour avis,

**Le Cabinet d'Avocats GOMES.**

## ANAC

## Le budget de 2018 s'élève à plus de neuf milliards de FCFA

**Un accent particulier sera mis sur les questions de formation, d'acquisition des outils, de certification pour superviser les activités de toutes les compagnies aériennes, des prestataires ainsi que des fournisseurs de services présents sur la plate-forme aéroportuaire de la République du Congo.**

Le comité de direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), tenue le 19 décembre à Brazzaville, a arrêté à la somme de 9 752 545 000 FCFA,



Une vue des administrateurs lors du comité de direction

le budget de cette agence pour son exercice de 2018. Dans le but

de garantir le niveau de sécurité dans le pays puis disposer des plateformes aéroportuaires sûres, l'Anac va s'atteler à s'arrimer aux normes internationales.

Ainsi, pour évaluer les efforts que fournit le Congo pour sortir de la liste noire de l'Union européenne, le directeur général de l'Anac, Serge Dzota, a indiqué qu'une mission de l'Organisation mondiale de l'aviation civile internationale (OMACI) séjournera à Brazzaville, en 2018.

Rappelons que le Congo fait partie des douze pays africains fai-

l'espace aérien de l'Union européenne, lors de la mise à jour en juin 2016, de la liste des transporteurs aériens par la Commission européenne.

Outre le budget adopté, le comité de direction a formulé plusieurs recommandations à l'endroit de l'Anac. Cette administration est invitée, en effet, à présenter aux administrateurs, au cours des prochaines sessions, une note synthèse sur le niveau d'exécution de la mise en œuvre du plan d'actions correctives sécurité de l'OMACI.

Un groupe de travail composé des représentants du ministère de tutelle, de l'Anac et de la comptabilité publique devra être mis en place pour examiner le projet des statuts de cette agence nationale, prélude à la convocation d'une session extraordinaire prévue courant premier trimestre 2018. « Nous sommes tenus de ne ménager aucun effort pour rendre effectives sur le terrain toutes les décisions prises au cours de cette session, afin d'atteindre les objectifs assignés dans le cadre de la mission de l'Anac », a conclu le président du comité de direction, Louis Ombankouli.

**Lopelle Mboussa Gassia**

sant l'objet d'une interdiction ou de restriction d'exploitation dans

## PROMOTION DU GENRE

## Le Fawé-Congo satisfait de ses neuf ans au service des jeunes filles scolarisées

**Le Forum des éducatrices africaines (Fawé), antenne du Congo, a dressé le bilan à mi-parcours de ses actions, dans lequel il se dit comblé des réalisations dans le cadre de la promotion de l'éducation des jeunes filles.**

Le bilan a été esquissé le 19 décembre à Brazzaville, lors de l'inauguration du nouveau siège social de l'antenne Congo du Fawé, au sein du centre culturel juvénile Luna Park à Poto-Poto, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

Le Fawé est une association panafricaine de promotion de l'éducation des jeunes filles pour le développement réunissant trente-sept pays. Au Congo, son antenne nationale existe depuis 2008 et poursuit le même objectif. « Créée en 2008, l'antenne nationale du Congo s'inscrit dans la même logique et a pour vision un monde exempté de toutes les disparités de genre, dans lequel toutes les filles accèdent à l'éducation, obtiennent de bons résultats



Rosalie Kama-Niamayoua en photo de famille avec les élèves et membres du Fawé devant le nouveau siège social (Photo Adiac)

scolaires et achèvent leurs études », a précisé la présidente du Fawé Congo, Rosalie Kama-Niamayoua.

Conformément à ses objectifs, le Fawé-Congo, en neuf ans, revendique plusieurs actions remarquables dans la promotion de la scolarité des jeunes filles.

Le bilan établi par la coordonnatrice nationale, Honorine Kaya, fait état de 979 étudiantes en fin de cycle, formées dans des écoles de formation des enseignants en pédagogie du genre ; la formation des paires éducatrices sur l'éducation à la sexualité et à la pré-

vention des grossesses précoces.

Le Fawé-Congo affirme aussi avoir organisé de grandes campagnes de sensibilisation à la violence fondée sur le genre au sein des établissements scolaires à Brazzaville; l'émulation scolaire de 868 filles admises au Brevet d'études du premier cycle et au baccalauréat au titre des années scolaires 2009-2016.

Précisons que le nouveau siège national du Fawé est équipé de bureaux, ordinateurs et autres matériaux de bureau.

**Firmin Oyé**

## INFRASTRUCTURES

## Le groupe Soho-Congo dévoile le plan du centre d'affaires de Mpila

**Le bâtiment de quatorze étages avec sous-sol comporte des bureaux d'affaires pour les entreprises, banques, supermarchés, des restaurants, un café DIO, un gymnase, un Casino « luxueux » y compris des logements.**

L'entreprise spécialisée dans le bâtiment et la livraison des matériaux de construction, Soho-Congo, a présen-

et d'envisager d'autres réalisations de ce genre », a indiqué la présidente directrice générale de Soho-Congo, Min Zhaoping. Les travaux du centre d'affaires ont démarré depuis juillet, a-t-elle poursuivi, avec la construction du sous-sol et du rez-de-chaussée.

Le groupe Soho-Congo est installé au Congo depuis plus de quinze ans, il a son actif la construction de la maison



Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba présidant la séance de travail

té son projet le 19 décembre au ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

« Le but de la rencontre avec la tutelle est de présenter les contours du chantier en cours

des seniors de Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville. L'entreprise a également réalisé plusieurs autres projets en partenariat avec l'Etat congolais.

L'ouverture de ce centre d'affaires est attendue en décembre 2018.

**Fiacre Kombo**

## CRIMINALITÉ FAUNIQUE

## Un braconnier écope de cinq ans de prison ferme à Ouesso

**Le tribunal d'instance du chef-lieu du département de la Sangha a condamné, le 14 décembre, Benjamin Bondo pour avoir abattu sauvagement plusieurs éléphants.**

D'après le délibéré du tribunal, le braconnier âgé de 32 ans, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), selon un organisme de conservation de la faune sauvage, devrait aussi payer une amende de deux cent mille francs CFA avec dommages et intérêts. Hormis l'abattage des éléphants, espèces pourtant intégralement protégées, le tribunal reproche au braconnier la détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Braconnier de grand chemin, Benjamin Bondo fut interpellé, le 28 août 2017 à Ouesso, par des agents des Eaux et forêts, lors d'une opération de routine menée en collaboration avec les services de police et appuyée par la Fondation Nouabalé-Ndoki.

Dès sa première comparution, le 9 septembre dernier, cet abatteur de la faune protégée avait reconnu les faits qui lui avaient été reprochés. Lors de sa seconde comparution, le 19 septembre, le ministère de l'Economie forestière s'était constitué partie civile, pour réclamer et/ou exiger le paiement, par ce récidiviste,

d'une importante amende à titre de dommages et intérêts.

Le délibéré rendu par ce tribunal d'instance a été salué par l'ensemble des conservateurs et défenseurs au quotidien de la faune sauvage au Congo. Dans cette partie du pays, les conservateurs affirment aussi avoir intensifié la lutte contre le braconnage, l'exploitation illégale et le trafic illicite des espèces protégées, afin de mettre un terme à ce genre d'antivaleurs.

Les conservateurs de la faune sauvage se souviennent encore de la condamnation, aux mois d'avril et de mai 2017, pour les mêmes motifs, des braconniers Alexis Botoye et Samuel Dissaka, tous deux également originaires de la RDC.

La Fondation Nouabalé-Ndoki et les ONG qui œuvrent dans ce domaine ont toutes félicité cette décision de justice visant à mettre un terme à l'abattage sauvage des espèces intégralement protégées, ainsi que la détention illégale d'armes et munitions de guerre, conformément aux textes en vigueur. Il s'agit, entre autres, de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, l'arrêt 3282 du 18 novembre 1991 ; la convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction et bien d'autres.

**F.O.**

## REPUBLICQUE DU CONGO

## MINISTERE DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX

## DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

## CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE REMPLACEMENT DES JEUNES DIPLOMES INGENIEURS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE KETTA-DJOURM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE, PHASE 2.

### I. Contexte

La République du Congo a sollicité et obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir une partie des coûts du projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djoum et de Facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé, phase 2.

Elle a prévu d'utiliser une partie des ressources issues de ce financement pour couvrir les prestations liées à l'encadrement de jeunes ingénieurs congolais diplômés dans le domaine des travaux publics. En effet, suite à l'appel à candidatures du 08 août 2016 et l'avis de non-objection de la Banque, douze (12) jeunes ingénieurs stagiaires avaient été recrutés et mis sur le chantier. Six (06), d'entre eux, ayant trouvé de meilleures opportunités ont décidé de quitter le chantier.

La Délégation Générale aux Grands Travaux lance, par le présent Avis, un appel à candidatures afin de procéder à un nouveau recrutement de six (6) jeunes ingénieurs en remplacement de ceux qui ont quitté le chantier.

### II. Description de la mission

Ces stagiaires seront placés sous l'autorité du Chef de la mission de contrôle ou le Directeur des travaux de l'entreprise, selon le cas. Il affectera chaque stagiaire auprès d'un membre de l'équipe d'encadrement, à charge pour ce dernier, d'organiser, d'orienter et de superviser ses activités. Au cours de la période d'exécution du projet, il leur sera donné la possibilité de maîtriser et mettre en pratique : (i) les techniques de conception des ouvrages ; (ii) les outils de mise en œuvre des travaux et de leur contrôle/suivi ainsi que (iii) les techniques/méthodes de programmation et de réalisation des travaux.

Plus pratiquement, sous la supervision de leurs encadreurs respectifs, les stagiaires auront pour missions, sans que la liste soit exhaustive, de :

- participer à la programmation et à l'exécution ou à la supervision des travaux des différents ateliers ;
- prendre part aux différents essais ;
- participer à la réalisation du programme et des plannings d'exécution du projet ou à leur revue ;
- participer à la réalisation des projets d'exécution du projet ou à leur revue ;
- participer à la supervision du chantier ;
- participer aux réceptions provisoire et définitive des travaux ;
- Produire des rapports semestriels avec indication des activités menées dans les six (06) mois, visés par l'entreprise ou le bureau de contrôle selon les cas et adressés au coordonnateur du projet ;
- assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par son superviseur.

### III. Profil du candidat

Les candidats devront satisfaire aux critères ci-dessous :

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé de 30 ans au plus ;
- être détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil (Bac +5) ou

équivalent, datant de trois ans au plus ;

-avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment des applications du pack office (Word, Excel...), de dessin assisté par ordinateur (Auto CAD, COVADIS) et de calcul de structure constitue un atout ;

-être capable de travailler en équipe, identifier des problèmes rencontrés et proposer des solutions ;

-avoir une bonne expression orale et écrite en Français ;

-être capable de travailler sous pression.

### IV. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux, tenant lieu de lettre de motivation ;

- une copie certifiée conforme du diplôme ou attestation de fin d'études ;

- un certificat de nationalité ;

- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;

- un extrait d'acte de naissance.

### V. Durée de la mission

Les candidats retenus seront placés sur le chantier d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djoum, phase 2 auprès de l'Entreprise et de la Mission de Contrôle durant toute la durée des travaux.

### VI. Lieu de la mission

La mission sera exécutée dans le Département de la Sangha (Districts de Sembé et de Souanké).

### VII. Date limite de dépôt des candidatures

Le 29 décembre 2017 à 12 heures (heure locale).

### VIII. Lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter expressément la mention « Dossier de candidature au poste d'ingénieur stagiaire au projet Ketta-Djoum 2 ».

A l'attention de la Délégation Générale aux Grands Travaux

**Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral**

**Sise au n°2 de la Route de la Base militaire, Croisement du Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya). BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.**

Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32.

Email : ceprbaddggt@yahoo.com ; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 décembre 2017

**Le Coordonnateur Technique,**

**Oscar OTOKA. -**

## FÊTE DE NOËL

## Les parents préoccupés par les cadeaux à offrir aux enfants

À quelques jours de la célébration de la fête de Noël, le 25 décembre, de nombreux parents sont préoccupés car à cause de la situation économique du pays, ils n'ont pas encore acheté de jouets à offrir aux enfants.

Le 20 décembre à Pointe-Noire, dans un bus qui faisait la ligne 3, une causerie sur la qualité de jouets à acheter aux enfants s'est déclenchée. « Les enfants n'ont jamais imposé aux parents d'acheter des jouets et cadeaux très coûteux. C'est nous, les parents, qui, par orgueil, cherchons à acheter des cadeaux très cher. Et nous pensons qu'avec cette crise, nous allons nous discipliner », ont dit certains passagers dans le bus. Par contre, prêtant attention à cette causerie, deux mamans ont rejeté catégoriquement la raison évoquée de la crise, soutenant mordicus que les parents doivent s'endetter pour satisfaire leurs enfants. « La crise, tout le monde sait qu'elle est bien-là, mais cela ne veut pas dire que nous, parents, allons maintenant refuser nos responsabilités, notamment offrir des cadeaux et des jouets aux enfants. Pour vous les papas, cela ne pose aucun problème. Or, nous les mamans, nous sommes toujours complexées lorsque nous voyons les enfants des voisins avec de beaux cadeaux et jouets. D'où sommes-nous obligées d'acheter de jolis jouets à nos enfants », ont-elles affirmé.



Certains ont cependant estimé qu'on ne devrait pas compliquer les choses, avec 1000 FCFA, on peut avoir un joli jouet pour l'enfant. « À quoi bon d'aller vers les jouets cher quand on sait pertinemment que la poche ne répond pas? Et ce n'est pas aux enfants de nous imposer la qualité et la nature de cadeaux à leur offrir », ont-ils dit.

### Des jouets pour toutes les bourses

C'est l'orgueil qui pousse certains parents à acheter des jouets qui coûtent cher à leurs enfants. Un chef de famille qui sait bien qu'il en a deux ou trois ne devrait pas imiter une famille

Des jouets très simples pour garçons et filles n'ayant qu'un enfant. Pourtant, de nombreux commerçants ont toujours, lors de la fête de Noël, proposé des articles qui intéressent les enfants de tous les âges. Il y a des poupées, des ballons, des montres, des kits de cuisine, des kits de couture, des lunettes, des camions, etc., aux prix de 500, 2000, 3000 FCFA... Mais les parents recherchant un standing social démesuré se livrent aux achats de jouets coûteux dont les prix varient entre 50 000 F et 200 000 F CFA, voire au-delà.

Faustin Akono

## ARTS PLASTIQUES

## Une exposition d'œuvres à l'IFC

Dans un espace empreint d'histoire vivante, les visiteurs admirent le savoir-faire des artistes ponténégrins rimant entre tradition et modernité.



Des objets d'art exposés à l'IFC/crédit photo IFC

L'exposition-vente à travers laquelle les artistes présentent leur génie prendra fin le 23 décembre. Les amoureux des arts découvrent des créations de haute qualité dans un décor agréable et dans une ambiance sympathique. L'occasion est aussi offerte aux amateurs d'apprécier le talent des artistes nationaux et de se procurer quelques œuvres de sculpture, mais aussi des tableaux, bijoux, pots, coffrets et bien d'autres objets. À travers cette exposition-vente, de nombreux Ponténégrins ont pu se rendre compte, en un seul événement, le monde infini d'œuvres d'art, des créations réalisées avec passion et finesse. Notons que cette activité permet non seulement aux Ponténégrins de rencontrer des artistes engagés et des créateurs originaux, mais également de s'offrir des cadeaux pour leurs proches.

Hugues Prosper Mabonzo



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

## INTERVIEW

## Joseph Biangou Ndinga : « Nous devons aménager un bon centre pour la pratique des sports en salle et de combat »

**Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire a évoqué, au cours de l'interview accordée à notre rédaction, les problèmes majeurs qui minent le sport dans la ville océane. Son département compte vingt-quatre ligues dont une quinzaine vient de restructurer les instances dirigeantes.**



Joseph Biangou Ndinga (Adiac)

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Monsieur le directeur départemental des Sports, vous gérez un grand département considéré comme le creuset du sport au Congo, avez-vous des ligues à problème ?

Joseph Biangou Ndinga (J.B.N.) : Au niveau de Pointe-Noire, nous avons vingt-quatre ligues dont deux à problème, notamment les ligues de cyclisme et de taekwondo. Au cyclisme, il s'agit d'un problème d'humeur entre certains cyclistes et le président régulièrement élu. Malheureusement, le président de la fédération s'est laissé embrigader par cette situation. La conséquence qui en résulte est que la fédération ne sait plus comment faire pour se débarrasser du président de la Ligue. Les deux structures ne s'accordent plus. Cependant, au taekwondo, comme la fédération n'est pas mise en place, les répercussions sont arrivées au niveau de la base. A Pointe-Noire, il y a actuellement deux camps, la Ligue mise en place par l'ancienne fédération et un camp qui est allé

mettre en place ses instances sans la présence de la direction départementale. Nous sommes en train de gérer ces différends.

L.D.B.: Quel est le bilan des ligues pour la saison 2016-2017 ?

J.B.N. : D'une façon générale, la participation des ligues de Pointe-Noire aux différents championnats nationaux a été effective au cours de la saison dernière, mais faire un bilan exhaustif c'est difficile, parce que nous n'avons encore reçu des responsables des ligues les rapports d'activités. Avant, certaines ligues participaient aux différents championnats nationaux ou internationaux sans même informer la direction départementale. Nous avons fait un effort et quelques unes d'entre elles commencent à s'adapter. Toutefois, la majorité, au retour d'une compétition nationale,

après un gala ou un championnat départemental, ne dépose pas de rapport. J'ai rappelé les présidents des ligues de nous déposer des rapports à la fin de chaque activité qu'ils organisent. Nous devons avoir une collaboration franche entre nous.

L.D.B.: La direction départementale a-t-elle une politique de suivi des équipes qui se qualifient en compétitions africaines des clubs ?

J.B.D. : Nous avons notre politique qui se limite à notre niveau. Par exemple, nous avons la Mancha qui va participer cette saison à la coupe de la CAF, nous nous sommes organisés pour mettre à sa disposition des installations sportives pour qu'elle se prépare normalement. Nous avons eu également certains karatékas et boxeurs l'année dernière et mis à leur disposition des rings pour mieux se préparer.

L.D.B. : Vous avez lancé récemment la saison sportive 2017-2018, quel a été votre message à l'endroit des clubs ?

J.B.D.: Nous avons réitéré le message du ministre des Sports et de l'éducation physique. Nous avons l'habitude de cité le Baron Pierre de Coubertin mais le ministre a dit que participer ne suffit pas, il faut aussi gagner. J'ai insisté en disant que nous devons avoir une collaboration franche et cela ne peut se faire qu'à travers les

rapports et les correspondances associatives.

L.D.B.: Parlez nous des principaux problèmes des ligues sportives de Pointe-Noire ?

J.B.D.: Nous avons un grand problème des installations sportives. En dehors du football où nous avons le complexe sportif et le stade Franco- Anselmi, les autres disciplines n'ont pas un espace approprié pour s'exprimer, notamment le handball, l'athlétisme et tous les sports en salle dont les sports de combat. À Pointe-Noire, c'est un peu aberrant parce qu'il n'y a pas une salle couverte, on n'a pas de gymnase qui peut permettre aux équipes qui se qualifient en compétitions internationales de se préparer normalement. Par ailleurs, les ligues sont confrontées à l'absence d'assistance financière des fédérations.

L.D.B. : Quelle assurance vous leur donnez ?

J.B.D. : A notre niveau, nous leur rappelons d'abord qu'ils doivent se prendre en charge autant qu'associations, et puis voir dans quelle mesure l'Etat peut leur venir en aide. Elles savent aussi que la direction départementale comme telle n'a pas une politique directe de finances envers elles. Toutefois, nous demandons aux personnes de bonne foi de leur venir en aide. À la boxe, par exemple, la société Total vient de

créer une salle d'entraînement du club Ippercut qui peut servir aux autres boxeurs, au CPGOS également. Nous pouvons aussi accompagner les clubs en appuyant leur demande au conseil départemental.

L.D.B.: A quel niveau se trouve le dossier de la construction d'un gymnase à Pointe-Noire ?

J.B.D. : C'est un projet du gouvernement et je suis certain que le nouveau ministre des Sports va retrouver ce dossier pour le relancer, le projet n'est pas écarté.

L.D.B. : Avez-vous une dernière préoccupation ?

J.B.D.: Ma seule grande préoccupation est qu'il y ait une franche collaboration entre les ligues et la direction départementale des Sports. C'est leur seul partenaire direct sur le plan administratif dans le département. S'il y a des inquiétudes, les ligues doivent d'abord s'adresser à la direction départementale avant d'aller ailleurs. C'est pourquoi, je sollicite que les ligues nous fassent parvenir régulièrement des rapports de leurs activités. En fin, je demande à tout le monde de se battre pour qu'ensemble, nous trouvons un lieu pour aménager un bon centre pour la pratique des sports en salle et de combat.

**Propos recueillis par Charlem Léa Legnoki**

## FOOTBALL

## Ghislain Tchiamas révèle ses ambitions avec le CS la Mancha

**L'ancien gardien de but des Diables rouges s'est engagé comme entraîneur principal du Club sportif la Mancha cette saison. Il entend maintenir cette équipe au niveau africain et y instaurer le semi-professionnalisme.**

Détenteur d'une licence UEFA A, Ghislain Tchiamas a signé pour une année avec la Mancha, son dernier club au niveau national, succédant ainsi à Jean-Claude Kenzo. « Je suis venu avec un projet sportif dont le but est de faire grandir l'équipe, la sortir de l'amateurisme, mettre les bases pour qu'elle soit semi-professionnelle, la pérenniser pour qu'elle soit africaine tous les ans et faire un bon parcours dans la coupe de la Confédération africaine de football », a-t-il déclaré.

La Mancha, rappelons-le, représentera le Congo à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Pour réussir ce challenge, Ghislain Tchiamas a demandé aux supporters de lui donner le temps de travailler. « Je sais qu'au football on critique toujours mais, qu'ils viennent regarder le travail qui se fait, qu'ils nous encouragent. Nous sommes dans nos débuts avec l'équipe, en si peu de temps on ne peut pas tout changer, qu'ils nous laissent le temps de travailler. La coupe d'Afrique, c'est en février on aura le temps de faire quelque chose de bien,



Ghislain Tchiamas (Adiac)

qu'ils viennent soutenir l'équipe et apporter leur contribution », a-t-il dit.

Ghislain Tchiamas, 43 ans, est (sauf erreur de notre part) le premier gardien de but congolais qui a fini sa carrière en Europe. Devenu entraîneur, il est revenu pour servir son pays en tant qu'entraîneur de club. D'ailleurs, en février

dernier, lorsque la Fédération congolaise de football avait besoin des candidatures au poste d'entraîneur national des Diables rouges, Tchiamas faisait partie des soixante candidats mais au poste d'entraîneur des gardiens. Sa candidature n'avait pas été retenue.

**La carrière du nouvel entraîneur de la Mancha**

Après avoir plié ses gants à l'équipe du CFA (championnat de France amateur) CMS Oissel en France, en 2012, Ghislain Tchiamas avait ensuite entamé une nouvelle carrière d'entraîneur au sein de ce même club jusqu'à obtenir la licence UEFA A. «

Quand j'étais à l'école, mon père me battait, parce que j'aimais le football. Mais, malgré tout, après mes études universitaires, je me suis penché vers le football. Lorsque j'ai arrêté ma carrière en France, mon club m'a fait la proposition d'être entraîneur adjoint au CFA. C'est

à partir de cette offre que j'ai eu l'idée de me former. Donc, depuis cinq ans, je me suis formé jusqu'à obtenir la licence UEFA A qui me permet aujourd'hui d'être entraîneur principal de la Mancha. », nous a-t-il confié.

Ghislain Tchiamas a débuté sa carrière de gardien de but au niveau national. Il a évolué respectivement dans Patronage, à Brazzaville, et dans cinq clubs de Pointe-Noire parmi lesquels Munisport, AS Cheminots et la Mancha. Il quitte la Mancha en 2000 après l'avoir propulsée en Coupe de la CAF, grâce à sa deuxième place occupée au championnat national alors qu'elle venait de remporter le championnat du Kouilou. « Après cette belle expérience au Congo, j'ai passé toute ma carrière ensuite à CMS Oissel pendant onze ans et c'est dans ce club que j'ai commencé à entraîner. Quand on est bon, on est sollicité. En fin de saison, j'ai été sollicité par plusieurs clubs, notamment au pays et le projet de la Mancha m'a convaincu. C'est un challenge qui m'a intéressé et du coup j'ai accepté. La Mancha est mon dernier club en tant que joueur et aujourd'hui, c'est mon premier club en tant qu'entraîneur au pays, cela m'enchant », a-t-il conclu.

**Charlem Léa Legnoki**

## CABINET DU CHEF DE L'ETAT

## Valentin Oko prend ses fonctions de directeur de la presse présidentielle

Journaliste formé à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, le nouveau directeur de la presse présidentielle, nommé le 19 décembre, a longtemps travaillé au cabinet du chef de l'Etat en qualité de Conseiller au département de la communication et des médias.



Le nouveau directeur de la presse présidentielle a pris ses fonctions, le 20 décembre, au cours d'une cérémonie supervisée par le chef de cabinet du secrétaire général du gouvernement, Stevie Péa, en présence de ses collaborateurs et de nombreux invités.

Dans les bureaux qu'il va désormais occuper pour l'exercice de ses fonctions, Valentin Oko a échangé une poignée de main chaleureuse et des documents de travail avec son prédécesseur, André Ondélé, nommé directeur général de la Télévision nationale congolaise.

Le directeur de la presse présidentielle entrant a, dans son mot de circonstance, déclaré mesurer l'ampleur de la mission qui lui est confiée et remercié le

président de la République du choix qu'il a bien voulu porter sur lui. « *Je voudrais, en cette circonstance, exprimer solennellement à son Excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, toute ma gratitude et toute ma reconnaissance* », a notamment indiqué l'intéressé.

Avant son speech, le directeur de la presse présidentielle sortant, André Ondélé, rendait compte de son émotion en disant « *grand merci* » au chef de l'Etat pour la confiance qu'il lui a témoignée durant ses sept années passées à la tête de cette structure, mais également de lui avoir confié une nouvelle mission en tant que directeur général de la Télévision nationale congolaise.

nale congolaise.

Valentin Oko a occupé par le passé les fonctions de directeur de l'Informatique à la présidence de la République, attaché au cabinet du chef de l'Etat puis chargé de mission du président de la République. Depuis 2008, il est le rédacteur en chef de l'agenda officiel du chef de l'Etat. Chroniqueur politique et directeur général de radio Liberté de 2002 à 2005, il a dirigé la communication du Festival panafricain de musique et assuré les fonctions de directeur national de l'hôtellerie au ministère du Tourisme, de 2006 à 2012. Valentin Oko est commandeur dans l'ordre du mérite congolais.

Gankama N'Siah

## JEU CONCOURS NGOUJEL 1ER

## La première édition prévue en janvier

Le jeu concours est réservé aux enfants dont l'âge varie entre 10 et 25 ans. Adopté au cours du 35<sup>e</sup> congrès de l'Institut international du théâtre en juillet 2017, en Espagne, le prix Ngoujel 1er, dont l'initiateur est Jean-Léopold Ngoulou, dit Ngoujel 1er, secrétaire général du Centre national du Congo, est devenu international. C'est un concours qui fait la critique de spectacles.

« *Ce jeu concours existe dans les établissements scolaires, je l'ai seulement emmené dans le domaine artistique* », a expliqué Jean-Léopold Ngoulou. Celui-ci consiste à poser des questions de compréhension au jeune public après avoir suivi un spectacle. Jean-Léopold Ngoulou a apporté de l'innovation à ce jeu concours « *J'avais gagné une bourse de création d'une année à l'étranger, intitulée Obama, avec le soutien de l'UIT des Etats-unis. La seule innovation que j'avais apportée à ce jeu, c'est que les questionnaires doivent être affichés ou publiés avant que*

les enfants ne suivent le spectacle. Les enseignants doivent d'abord regarder le spectacle pour être inspirés et, trouver des questionnaires qu'il faut. Ces questionnaires doivent être adaptés au système éducatif de chaque pays. L'implication de l'Etat est obligatoire, ce concours concerne toutes les nationalités », a-t-il indiqué

Dans la première phase, il y aura des éliminatoires au niveau local, le spectacle se jouera à Pointe-Noire, à Loango, Dolisie, au mois de janvier et, à Brazzaville au mois de mars. Durant la compétition, les enfants se mettront dans des conditions d'un examen d'Etat. Les meilleures équipes de chaque localité participeront à la compétition nationale. Les lauréats seront primés.

Attendu au mois de mars à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au Festival Masa, Jean-Léopold Ngoulou, dit Ngoujel 1er, ira faire part des modalités d'enseignement de ce jeu concours et formera les formateurs des autres pays.

Rosalie Bindika

## Brèves sportives

## Tennis de table

La 14<sup>e</sup> édition du championnat national se disputera du 22 au 24 décembre à Matombi, dans le Kouilou. Cent cinquante pongistes de dix départements du pays y sont attendus. Selon de la Fédération congolaise de tennis de table, les compétiteurs de la zone septentrionale devraient arriver à Brazzaville le 20 décembre pour quitter la capitale le lendemain. La compétition nationale est couplée à la coupe Denis-Sassou-N'Guesso qui sera à sa 13<sup>e</sup> édition. En rappel, lors de la dernière édition, les athlètes de Brazzaville avaient occupé la première marche du podium devant ceux de la Sangha.

## Handball

Une mission de la Confédération africaine de handball (Cahb) est attendue à Brazzaville dans le cadre des préparatifs de la 23<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations, version féminine, dénommée "Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba", que le Congo abritera en décembre 2018. La délégation de la Cahb aura des séances de travail, du 21 au 22 du mois en cours, avec le ministère des Sports et de l'éducation physique, la Fédération congolaise de handball ainsi que le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba. Après quoi, les délégués de la confédération feront une visite des gymnases Henri-Elendé, Etienne-Monga, Nicole-Oba et le Palais des sports du complexe sportif la Concorde à Kintélé.

## Volleyball

Du 24 au 30 décembre, la Fédération congolaise de volleyball organisera un tournoi international des U-20 dénommé "Challenge Calixte-Nganongo", vétéran de volleyball. La compétition mettra aux prises les équipes du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine et du Congo pays hôte. Les matchs se disputeront au gymnase Henri-Elendé. Les délégations arriveront à Brazzaville à partir du 22 décembre.

Rominique Makaya

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1) et (CFA)

France, 18<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Sans Morgan Poaty, laissé à disposition de la réserve, Montpellier chute lourdement à domicile face à Metz (1-3).

Sévèrement battu à Guingamp la semaine dernière (0-4), Dijon réagit de la meilleure des manières face à Lille (3-0). Dylan Bahamboula est resté sur le banc, tandis qu'Arnold Bouka Moutou et Eden Massouema étaient écartés par l'entraîneur.

Durel Avounou et Brice Samba junior sont restés sur le banc lors du match nul concédé par Caen face Guingamp (0-0).

Faitout Maouassa est resté sur le banc lors de la défaite de Rennes face au PSG (1-4).

Nantes et Jules Iloki, remplacé à la 76<sup>e</sup>, battent le SCO Angers (1-0).

Lyon bat Marseille dans le duel des olympiques (2-0). Sans Alan Dzabana, ni Christian Madédé,

laissés à disposition des équipes réserves.

CFA, 14<sup>e</sup> journée

## Groupe A

Damien Mayenga est entré à la 74<sup>e</sup> lors du succès de Bergerac à Monaco (1-0). De retour de blessure, Jordi Mboula a joué 67 minutes.

Sans Christian Madédé, la réserve de Marseille bat Hyères (2-1).

Sans Hugo Konongo, Paulhan Pézenas est battu à Sète (1-0).

Dans Davy Ngoma, Tarbes chute à Grasse (0-2).

## Groupe B

Brunallergène Etou, titulaire, et Chasselay sont sévèrement battus à Andrézieux (0-4).

Alan Dzabana a été remplacé à la 63<sup>e</sup>, alors que la réserve de Lyon était menée 1-0 par Belfort. Lyon l'emporte finalement 2-1 en fin de rencontre.

Jean-Bryan Boukaka a joué 69 minutes lors du match nul concédé par Saint-Priest face au Puy (1-1).

## Groupe C

Sans Yves Owomat, son taulier défensif, Beauvais prend les 3 points face à Fleury (3-2).

Sainte-Geneviève-des-Bois coule à Furiani-Agliani (0-3). Dylan Bahamboula était titulaire.

## Groupe D

Sans Bevic Moussiti-Oko, blessé, mais avec Bryan Passi titulaire dans l'axe, la réserve du Havre est battue à domicile par Le Mans (2-3).

Limoges bat Chartres 2-1. Juvrel Loumingou, remplacé à la 82<sup>e</sup>, a évolué au poste de latéral droit.

En raison des fortes pluies, le match entre Saint-Malo et Granville a été reporté. Pas de match donc pour Ladislav Douniama.

Camille Delourme